



**SE-UNSA MARNE**  
**Maison des syndicats**  
**15 bd de la paix**  
**BP149 51055 REIMS cedex**  
**Rez de chaussée avant l'ascenseur**  
**03 26 88 25 53**    [51@se-unsa.org](mailto:51@se-unsa.org)  
<http://sections.se-unsa.org/51/>



## SE-UNSA Marne - Flash du 10 janvier 2011

Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint)

Au menu :

**1/ 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré : stagiaires ...stop la galère ! stagiaires, tuteurs, formateurs, exprimez-vous**

**2/Evaluations CM2 : pour des évaluations au service des élèves**

**1/ 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré : stagiaires, ...stop la galère ! Stagiaires et tuteurs donnez votre avis**



Après un trimestre au cœur de l'action, il est temps de tirer un premier bilan de la mise en œuvre de la réforme de la formation.

Alors que pour l'Administration, « tout ne va pas si mal que cela », le SE-Unsa souhaite apporter un autre éclairage et faire valoir le point de vue des stagiaires et des tuteurs du premier comme du second degré. Au-delà des données brutes, c'est bien leur état d'esprit et leur point de vue que nous souhaitons recueillir. Pour ce faire, le SE-Unsa lance une enquête.

Nous vous invitons à vous saisir de cet espace pour témoigner de ce que vous vivez réellement au quotidien, de vos attentes et du regard que vous portez sur la maîtrise.

N'hésitez pas, donnez votre point de vue en quelques clics !

Pour les stagiaires, c'est ici > <https://spreadsheets.google.com/viewform?formkey=dHJZNEtTjVVKVGctU0hJWkdoTlhhVHc6MQ>

Pour les tuteurs et formateurs, c'est là > <https://spreadsheets.google.com/viewform?formkey=dFhmck1faEVxWlItemRhNkFiUjFCOGc6MQ>

Rappel : le SE-Unsa Marne organise une information syndicale le mercredi 9 février de 14H à 17H à Reims, pour tous les stagiaires 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré du département

### 2/Evaluations CM2 : pour des évaluations au service des élèves

Depuis 2009, le SE-Unsa n'a pas changé d'avis. Les évaluations nationales qui débiteront le 17 janvier dans les classes de CM2 **ne constituent pas un outil pédagogique au service des élèves**. Il s'agit là d'un instrument politique conçu, notamment, pour contraindre les enseignants à mettre en œuvre les nouveaux programmes dans leurs parties les plus contestées. Par ailleurs, de telles évaluations visent à légitimer les stages de remises à niveau pendant les vacances, dont l'efficacité reste toujours à prouver. Enfin, **la menace de les utiliser pour comparer les écoles plane toujours**. L'objectif de ce dispositif est donc bien de conduire l'école à une « rupture » culturelle en lui imposant **un pilotage par les chiffres**, fussent-ils inexacts, partiels, ignorant les besoins individuels des élèves.

Le SE-Unsa continue de **défendre le principe d'évaluations placées en début du CE2 et du CM2** et visant des compétences du socle commun. Lors de la concertation du printemps dernier, il a fait **des propositions en ce sens au ministère**. Après la cuisante correction statistique des résultats 2010, on aurait pu espérer une remise à plat du dispositif, dans son contenu comme dans son calendrier. Force est de constater que, malgré les déconvenues et l'incohérence de ces « évaluations-bilans » passées en milieu d'année scolaire, le ministre s'entête et refuse de revoir sa copie.

Le SE-Unsa continue à contester ce dispositif sur le fond. Il exige des évaluations au service des apprentissages. Dans une publication\* développant ses propositions, il donne aujourd'hui aux enseignants les arguments permettant de défendre auprès des familles des « évaluations-diagnostiques » favorisant l'acquisition du socle commun par chaque élève.

Lire la publication spécifique du SE-Unsa > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article2780>

#### **Vos contacts au Se-UNSA :**

1<sup>er</sup> degré : Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 / Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 / Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 /

Patrice BARTHELEMY / 06 14 25 29 58 / Enseignement professionnel

Philippe GARET / 06 14 25 30 00 / 2<sup>nd</sup> degré

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre > j'adhère : <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>